

soient inaccessibles ! nous vous demandons de vivre paisiblement, comme des sujets soumis & fideles à V. M. avec la liberté de servir Dieu selon nôtre conscience. Permettez, SIRE, permettez à un grand nombre de vos sujets que leur Religion a contraints de sortir hors de vos Etats, d'y retourner pour y finir leurs jours sous vôtre autorité Royale, afin d'invoquer Dieu avec nous, comme nous faisons ci-devant.

Recevez, SIRE, avec vôtre bonté ordinaire, cette Requête, qui seroit signée de plusieurs milliers de personnes, si V. M. nous en donnoit la permission ; écoutez nos justes demandes. Nous nous adressons à V. M. nous la supplions de jeter les yeux sur nos miseres, & sur les larmes que nous rependons en secret dans nos familles. Nôtre fidelité vous est counuë ; rendez nous, SIRE, vôtre protection & les effets de vôtre bonté & de vôtre justice, qui nous ont été enlevés par surprise, & par de faux exposez dont on a prévenu V. M. Nous prions Dieu, comme nous faisons pour la prospérité de son Regne & de sa personne sacrée ; & nous laisserons à nos enfans ces justes sentimens d'obéissance & de fidelité.

*Les Protestans
Français
frustrés de
leurs esperances.*

X. Les Protestans François réfugiés en Angleterre & en Hollande, s'étoient flattés que le Roi Guillaume, tant par zele de Religion, que par reconnoissance des services importans que la plupart d'eux lui avoient rendus, pendant la dernière guerre, employeroit tout son crédit à la Cour de France, pour appuyer les raisons déduites dans leur Requête, principalement